

Appel à projets 2022-2023

" Engagés pour l'environnement ! "



L'incubateur engagé ! pour La Réunion de demain

– Cahier des Charges –

piloté par



POPUP
by QVEDUA

FRANCEACTIVE
Les entrepreneurs engagés
LA RÉUNION

Table de matière

3

L'Incubateur Engagé
pour La Réunion de Demain (IERD)

Un parcours d'accompagnement
sur mesure

6

8

Candidatez à l'incubateur
d'innovation sociale

Calendrier

10

12

Contact

Annexe 1
Formulaire
à compléter en ligne

13

15

Annexe 2
L'innovation
sociale

Annexe 3
Pilotage du dispositif

16



L'Incubateur Engagé pour La Réunion de Demain (IERD)

Des cirques au littoral, agissons et innovons ensemble.

Les thématiques : En 2022 et 2023, l'incubateur accompagnera 4 projets d'innovation sociale relevant particulièrement de ces thématiques ci-dessous. Une attention particulière sera portée aux projets collectifs, souhaitant développer une démarche partenariale avec les acteurs locaux.

1) Territoire jaune

Accompagner les citoyens dans les nécessaires changements de comportement

Exemples :

- Comment aider les citoyens à s'approprier les outils de la smart city ?
- Sensibilisation à la responsabilité citoyenne, à l'importance de chaque comportement individuel
- Accompagnement aux changements d'habitudes et nouvelles façons de faire
- Implication et participation citoyenne sur le développement durable. Communautés de contributeurs et d'acteurs du changement. Mobilisation citoyenne au service de la transformation durable

2) Territoire vert

Préserver les ressources naturelles et développer l'accès aux pratiques durables

Exemples :

- Comment développer les mobilités douces et durables ?
- Réduction de mon impact sur l'environnement (air / eau / sol)
- Boucle d'économie circulaire locale, écologie industrielle (ex. "mon déchet devient une matière première")
- Solutions pour permettre au service de l'eau d'aller vers toujours plus de circuit court dans ses approvisionnements et fournitures ?
- Déchets notamment organiques : réduction, réutilisation, réemploi, revalorisation, recyclage
- Préservation, protection ou restauration de l'environnement et de la biodiversité, agro-écologie, agriculture urbaine, végétalisation...

3) Territoire bleu

Gérer durablement la ressource en eau et mobiliser autour de la protection des bassins versants

Exemples :

- Préservation et gestion efficace de la ressource eau : Economie d'eau, utilisation non conventionnelle, ré-utilisation et récupération de l'eau
- Mobilisation d'autres ressources (ex. eau pluviale)
- Diminution de l'impact des activités humaines sur les bassins versants sur le plan individuel et collectif
- Préservation du continuum terre-mer

Merci aux membres du comité d'experts qui ont contribué à faire émerger ces thématiques en ciblant les besoins prioritaires du territoire : le TCO, la Ville de La Possession, l'association Smartcity Réunion, la Technopole, runéo et France Active Réunion.



Présentation de l'Incubateur Engagé pour la Réunion de Demain

L'IERD est un incubateur d'innovation sociale basé sur la ville de La Possession.

L'objectif de l'IERD est d'accompagner le développement de projets à impact positif - social, sociétal et/ou environnemental - sur l'île de La Réunion, et plus particulièrement sur le territoire Ouest.

Il a pour ambition d'accompagner et de propulser des projets d'utilité sociale et/ou environnementale, tout en favorisant les collaborations entre les institutions, les entreprises, les entrepreneurs engagés et les acteurs de l'innovation du territoire.

Porté par France Active Réunion, en partenariat avec Eaux de La Possession, l'IERD apporte expertise et méthodologie pour structurer la démarche entrepreneuriale et consolider les projets, favoriser l'ancrage territorial et partenarial des projets.

Adossé à une entreprise reconnue pour son expertise dans le domaine de l'environnement et porté par la structure d'accompagnement référente en matière d'entrepreneuriat engagé sur le territoire, l'IERD propose :

- > **Accompagnement sur mesure de votre projet** par les équipes France Active Réunion et son réseau de 60 professionnels experts dans la création, le développement et le financement de projets engagés et socialement innovants
- > **Mécénat de compétence** des équipes de Eaux de La Possession, runéo et plus globalement du groupe Veolia :
 - **Apport d'expertise métier et appui technique** dans le traitement de l'eau potable et des eaux usées
 - **Apport d'expertise support** sur les fonctions transverses (ex. communication / ressources humaines / finance...)
- > **Mise en relation** avec des entrepreneurs engagés, des partenaires - ESS, institutionnels, entreprises... - et des financeurs à La Réunion et ailleurs.
- > **Cadre stimulant et bienveillant, moyens logistiques** (salle de réunion de Eaux de La Possession)
- > **Visibilité** (événements presse et professionnels)



Témoignages des projets incubés à l'IERD en 2020 et 2021



« Avant, mon projet, c'était une association avec 1 salarié, 1 AMAP, et des perspectives d'évolution non clarifiées. Aujourd'hui, c'est une convention d'ACI - 14 salariés en 2021, une véritable proposition d'offres de service de formation, 1 parcelle de 19 hectares à aménager et cultiver, un projet de couveuse de jeunes agriculteurs et un budget de 600.000€ / an. »



« Avant, mon projet, c'était une idée, un rêve, 2 personnes, 2 partenaires. Aujourd'hui, notre projet, c'est 1 salariée, une dizaine de partenaires, des perspectives et dès qu'on aura le local, du concret ! »



« Au début de cette sélection IERD, notre projet n'était qu'une idée, absolument pas structurée. Ce parcours nous a permis de recueillir des avis divers sur les solutions à envisager afin de rendre les choses plus concrètes et notamment de travailler autour des aides, subventions et autres financements et de rencontrer plus rapidement et facilement des professionnels concernés et engagés. »



« Au début de l'aventure, le projet était "en apparence" cadré et clair. Cet accompagnement IERD nous a permis un pas de côté pour consolider les bases et le fond afin de prendre confiance dans le projet, d'asseoir sa crédibilité dans le paysage réunionnais mais aussi dans nos esprits. »



« Nous avons déjà fait un premier pas. L'IERD nous a permis de faire les suivants dans notre aventure « création d'entreprise » grâce à un réseau de professionnels aux compétences très diverses et à l'accompagnement constant et bienveillant de l'équipe de l'incubateur. »



Un parcours d'accompagnement sur mesure

Afin de répondre aux besoins spécifiques des projets tout au long de leur incubation, le programme d'accompagnement sera :

1. **Rythmé** - accompagnement intensif
2. **Agile** - modulable aux besoins spécifiques des incubés
3. **Très orienté terrain/prototypage**

La particularité de l'approche proposée est de permettre aux entrepreneurs d'apprendre au fil de l'eau et au fil de la construction de leur projet. Dans une démarche pragmatique et apprenante, l'idée est de venir soutenir l'entrepreneur au fur et à mesure que son projet avance, en lui apportant les éclairages et compétences dont il a besoin à l'instant T.

Sélection des projets – Avril 2022 > Juin 2022

Intégration – Juin 2022

Objectif : Faire connaissance, mieux cibler vos besoins et construire votre plan d'accompagnement sur mesure (définition des thématiques des ateliers / choix du coach, etc...).

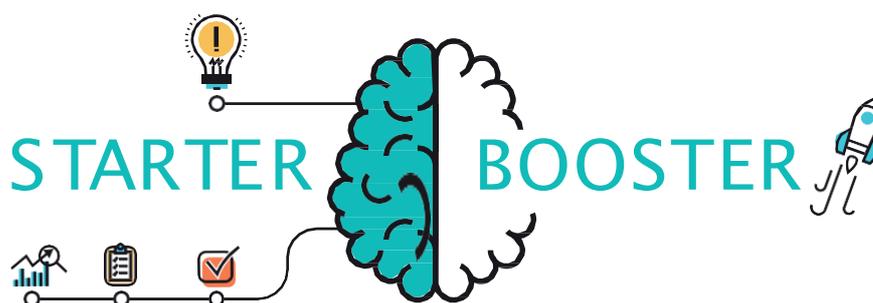
Coaching – Juin 2022 > Novembre 2023

Objectif : formaliser les objectifs, faire émerger et vivre la roadmap du projet, structurer la démarche entrepreneuriale et le lancement du projet

Phase STARTER – Août 2022 > Décembre 2022

Objectifs : Constituer l'équipe projet, construire et tester le socle et la proposition de valeurs, construire le modèle économique / Constituer le comité d'appui du projet (parrain chefs entreprises, entrepreneurs sociaux aguerris, partenaires publics locaux, collaborateurs runéo et/ou Veolia...)

A la fin de la phase STARTER, les entrepreneurs doivent avoir validé et testé la pertinence de leur proposition de valeur. Un jury est organisé en fin de cette phase afin de valider le cursus de challenger le plan d'accompagnement envisagé pour la phase 2.





Un parcours d'accompagnement sur mesure

Phase **BOOSTER** – Février 2023 > Novembre 2023

Objectifs : Structurer le projet, transformer les entrepreneurs sociaux en véritables chefs d'entreprise et les chefs d'entreprise en entrepreneurs sociaux, **lancer le Minimum Viable Product + objectifs personnels** définis.

Un plan d'accompagnement individuel sera construit en fonction des besoins spécifiques des incubés (juridique, financier, comptable, ressources humaines, gouvernance, recherche de financements, développement de partenariats, marketing, communication, commercialisation, mesure d'impact...)

En terme de rythme...

Le rythme au sein de l'IERD est intensif !

Un **coach** (mentor) sera choisi pour chaque projet. Il aura pour mission de suivre le projet de A à Z et rencontrera l'équipe projet tout au long du parcours d'incubation (tous les mois en moyenne)

Pendant la *phase STARTER*, une large place sera dédiée aux ateliers collectifs, aux tests et à la **confrontation terrain**.

Pendant la *phase BOOSTER*, l'équipe projet pourra solliciter, en plus de son coach, des **expertises individuelles** en fonction de ses besoins spécifiques.

Des **séances collectives** sont organisées tous les mois. Elles sont ouvertes à tous les entrepreneurs engagés sur le territoire.

Des **rencontres conviviales** auront lieu régulièrement pour favoriser la dynamique collective entre les incubés et les échanges entre « pairs ».

Des rencontres avec les partenaires et un **évènement** de clôture seront également organisés.

⇒ L'incubation demande une forte disponibilité :

- Présence requise en moyenne 1 journée par semaine.
- Temps de travail personnel entre les séances représentant 1 à 2 jours par semaine supplémentaire au minimum.

Note : Le parcours d'accompagnement pourra être adapté pour les porteurs résidents dans des zones moins accessibles (ex. Mafate) et/ou selon la situation sanitaire.



Candidatez à l'incubateur d'innovation sociale

Prise en charge

La charge financière de l'accompagnement est intégralement assumée par France Active Réunion, grâce au soutien de ses partenaires Eaux de La Possession et Veolia Innove. Si aucune participation financière n'est demandée aux porteurs de projets, intégrer l'incubateur est une démarche engageante, nécessitant une forte disponibilité, implication et assiduité de la part des porteurs de projet.

Sélection des projets

Les (s) porteur(s) de projet éligibles

Une personne, un collectif ou une entreprise (quel que soit son statut, y compris associatif...)

Les projets éligibles



**Un modèle
économique
viable**



**Un impact
mesurable
sur le territoire**



**Une activité
innovante pour
le territoire**

Pour intégrer l'incubateur, le projet doit :

- Chercher à développer un **modèle économique** viable afin de garantir son autonomie financière,
- Viser un **impact sociétal et/ou environnemental** positif et mesurable,
- Etre **innovant** pour le territoire (même s'il peut avoir déjà fait ses preuves sur d'autres territoires - logique de duplication / essaimage).

En 2022 et 2023, l'incubateur accompagnera des projets d'innovation sociale relevant particulièrement de 3 thématiques :

1) **Territoire jaune** : Accompagner les citoyens dans les nécessaires changements de comportement

2) **Territoire vert** : Préserver les ressources naturelles et développer l'accès aux pratiques durables

3) **Territoire bleu** : Gérer durablement la ressource en eau et mobiliser autour de la protection des bassins versants

Une attention particulière sera portée aux projets collectifs, souhaitant développer une démarche partenariale avec les acteurs locaux et/ou développer le "lien social".



Candidatez à l'incubateur d'innovation sociale

Dépôt de candidature

Pour candidater, le formulaire en ligne suivant doit être complété avant le 16 mai 2022 :

<https://forms.gle/8qgtt9ZyBmaaU4yd6>

Pour compléter votre dossier, il est également possible d'envoyer par wetransfer :

- **Vidéo de présentation de votre projet (1 à 2 min)** - cette vidéo est optionnelle mais participera à l'appréciation de votre projet. Elle peut être filmée avec un simple smartphone. Avec votre accord, cette vidéo pourra être diffusée sur une page dédiée du site Eaux de La Possession présentant aux Possessionnaises et Possessionnais l'ensemble des candidats.
- Tout élément qui vous semble pertinent pour enrichir la présentation de votre projet (fiche descriptive / CV / photos / dessin / maquette ...)

Les critères de sélection

- Respect des 4 conditions d'éligibilité (modèle économique, impact, innovation, thématiques)
- Pertinence du projet en lui-même et par rapport au territoire
- Potentiel d'impact du projet : sociétal et/ou environnemental et création d'emploi(s)
- Adéquation homme / projet
- Adéquation projet / dispositif d'accompagnement proposé
- Qualité du dossier de candidature

Processus de sélection

Étape 1 : Dépôt du dossier de candidature - **(date limite : 16 mai 2022)**

Étape 2 : Pré-sélection des projets sur dossier : vérification de l'éligibilité et analyse documentaire.

Étape 3 : Pitch devant le comité de sélection composé de différents experts et de professionnels de l'accompagnement, de l'innovation sociale et environnementale - **(3 juin 2022)**

Étape 4 : Sélection finale. La décision sera communiquée dans les jours qui suivent le comité de sélection

Étape 5 : Signature de la convention d'accompagnement



Calendrier



Sélection

22 avril 2022

Lancement de l'appel à projets
« Engagés pour l'environnement ! »

2 mai 2022 à 10H

Réunion d'information pour les candidats

16 mai 2022

Date limite de dépôt des candidatures

3 juin 2022

Pitch devant le comité de sélection



Périodes d'incubation

Phase STARTER

Août 2022 : Démarrage de la phase STARTER

Décembre 2022 : Jury

Phase BOOSTER

Février 2023 : Démarrage de la phase BOOSTER

Décembre 2023 : Clôture



Le conseil des lauréats 2020 !!



Dans la rédaction de l'appel à projets, **nous conseillons d'être le plus authentique possible dans la présentation du projet et des besoins.**

Et pour l'accompagnement, notre conseil est de prévoir les ressources nécessaires en temps pour assumer l'accompagnement, "le digérer" et trouver les moyens de le mettre en pratique afin d'en tirer le meilleur bénéfice.



Nos conseils pour les futurs candidats : Il est impératif de **prévoir du temps car c'est intense**, de la disponibilité car le programme est chargé à certaines périodes de l'année. Et aussi, nous devez bien **motiver l'équipe projet** pour suivre de manière collective le parcours.



Les quelques conseils que nous pouvons donner aux futurs candidats :

- Planifier/ prévoir du temps/ aménager un emploi du temps,
- Profiter des accompagnants et de leurs savoirs faire,
- S'entourer de toutes les bonnes volontés,
- Faire l'effort de s'adapter aux situations,
- D'ouvrir toutes les portes que l'IERD sera en mesure de mettre en face de chacun des projets,



Prévoir du temps. **Jouez le jeu de l'accompagnement au maximum** : Profitez des apports et expertises même si cela ne concerne pas un besoin court termes dans le projet. Bénéfices collatéraux multiples !



- Libérer du temps dans leur planning et **profiter de l'aventure, elle est intense !**
- Identifier ses besoins, se faire aider pour les identifier, les prioriser.
- Être méthodique et organisé.



Contact

Pour toute information sur l'appel à projets, vous pouvez contacter :

France Active Réunion
Régis Siounandan
regiss@franceactive-reunion.org
06 93 90 5370

Une **réunion d'information collective** à destination des porteurs de projets sera organisée par visio-conférence le :

le lundi 2 mai 2022 à 10h00

Pour s'y inscrire: <https://forms.gle/UMvxJ9cKexTNiaME8>



L'incubateur engagé !
pour La Réunion de demain •



Annexe 1–Formulaire à compléter en ligne

Pour candidater à l'appel à projets de l'IERD, complétez en ligne le formulaire ci-dessous de façon efficace et synthétique (maximum 5 pages).

Porteur(s)

A compléter pour chaque membre (ou les membres les plus impliqués dans le projet)

- Prénom
- 3 mots qui parlent de vous
- Vos compétences / expériences en lien avec le projet ?
- Le rôle que vous jouez dans le projet

(si le projet est porté par une structure juridique)

- Présentation de la structure porteuse : forme juridique / objectif / activité et chiffres clés
- Le statut des porteurs au sein de cette structure ?

Projet

Dans quelle thématique s'inscrit votre projet ?

- Territoire vert : Préserver les ressources et les écosystèmes naturels**
- Territoire bleu : Gérer durablement et accéder à la ressource en eau**

Nom du projet:

Quel problème souhaitez-vous résoudre ? (Détaillez votre constat avec des éléments chiffrés ; expliquer pourquoi ce problème vous touche particulièrement)

Présenter votre solution (ou votre idée) en 1 phrase

Description synthétique du projet

Quel(s) impact(s) positif(s) souhaitez-vous avoir pour La Réunion ?

Votre projet a-t-il un lien avec la ville de La Possession ? Si oui, lequel ?

Pensez-vous créer des emplois ? Si oui, pour qui et à quel poste ?

Qu'avez-vous fait jusqu'ici pour concrétiser cette idée ? avec qui ?

Quel est le modèle de ressources du projet (ou comment allez-vous gagner de l'argent) ?



Annexe 1–Formulaire à compléter en ligne

Incubation

Quel temps souhaitez-vous consacrer à ce projet dans l'année à venir ?

Etes-vous ou avez-vous déjà été accompagné dans le cadre d'un autre dispositif ?

Qu'attendez-vous de votre intégration au sein de l'incubateur ?

Dans quel domaine vous n'avez pas besoin d'accompagnement ?

Dans quel domaine vous avez cruellement besoin d'accompagnement ?

?

Une remarque ? un commentaire ?

En postulant à cet appel à projet, vous vous engagez à vous rendre disponible pour l'ensemble des séances collectives ou individuelles.

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DE CES INFORMATIONS, ET JE M'ENGAGE A COMMUNIQUER À L'INCUBATEUR TOUTE MODIFICATION ÉVENTUELLE QUI SURVIENDRAIT DURANT L'EXPERTISE EFFECTUÉE.

Merci d'indiquer la liste des pièces jointes envoyées par email pour compléter votre dossier.

Autorisez-vous la diffusion de ces informations :

- auprès des salariés de France Active Réunion / Eaux de La Possession / runéo ?
- sur le site web et les réseaux sociaux de France Active Réunion et ses partenaires (Eaux de La Possession / runéo / Veolia) ?

DOCUMENT CONFIDENTIEL : Ce dossier sera traité confidentiellement. Sauf accord express de votre part, sa diffusion sera limitée à l'équipe de l'incubateur, aux experts et au comité de sélection.



Annexe 2 – L'innovation sociale

Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

Centrée sur l'intérêt général, l'innovation sociale cherche à apporter des « réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers ».

(loi du 31 juillet 2014)

Pourquoi développer l'innovation sociale à La Réunion ?

La Réunion doit faire face à de nombreux défis de société : l'éducation et l'employabilité des jeunes, la mobilité, la prise en charge des aînés, le logement pour tous, l'alimentation durable, la préservation de son environnement, l'accessibilité numérique, la lutte contre la pauvreté, le chômage, l'exclusion...

Pour relever ces défis, certaines recettes fonctionnent, et d'autres doivent encore être inventées... laissant un large champ des possibles aux entrepreneurs de tous bords qui cherchent du sens, qui veulent innover et créer davantage de valeur – qu'elle soit économique, sociale et/ou environnementale.

L'innovation sociale peut apporter des solutions concrètes aux défis du territoire.

« La Réunion de demain » est un territoire qui aura su trouver de nouvelles réponses pour relever ces défis ! Les entrepreneurs qui ont l'ambition de contribuer à ces solutions pourront créer de nouveaux produits ou services au bénéfice du territoire. Pour devenir acteur à part entière de l'innovation sociale, ils ont besoin d'investir dans la R&D, de pouvoir expérimenter, de s'entourer de professionnels, d'échanger avec des pairs et de mobiliser toutes les ressources existantes sur le territoire et au delà.

Notre ambition est de soutenir ces pionniers de l'économie de demain.



Annexe 3 – Pilotage du dispositif

France Active Réunion

France Active Réunion est une association loi 1901, agissant pour le développement de l'économie et de la finance solidaires sur le territoire de La Réunion. Ses actions permettent à chaque entrepreneur de s'investir dans un projet porteur d'impact positif, en créant son activité et en s'engageant sur son territoire, en donnant du sens à son projet et en transformant la société.

France Active Réunion vise à donner aux entrepreneurs les moyens de réussir à chaque étape de la vie de l'entreprise, de l'émergence au changement d'échelle, comme un véritable accélérateur de réussite.

Partenaires membres du comité de pilotage de l'incubateur

Eaux de La Possession est la société en charge de la gestion du service de l'eau sur la commune de La Possession. Fruit d'un partenariat entre le TCO et runéo, expert des métiers de l'eau à La Réunion depuis 1976, la nouvelle société a pour ambition d'apporter au service de l'eau des Possessionnaises et Possessionnais le meilleur de l'expertise de chacun des acteurs de cette coopération public-privé. Service de l'eau engagé pour ses consommateurs, Eaux de La Possession contribue à la mise en place de solutions innovantes pour répondre aux enjeux en matière d'eau potable et de développement durable sur le territoire.

Veolia Innove met en œuvre, à travers la démarche Pop-Up by Veolia, des programmes de soutien au développement de l'entrepreneuriat social dans les territoires en lien avec les cœurs de métier du Groupe Veolia (Eau, déchets, énergie...). La démarche a pour ambition de soutenir l'émergence de dynamiques entrepreneuriales autour de ses métiers dans une dynamique de co-développement entre les Business Units du Groupe Veolia et les entreprises sociales incubées. Veolia Innove est notamment partenaire d'incubateurs d'entrepreneuriat social à Toulouse, Lyon, Bordeaux, Avignon, Metz, Toulon, en Ile de France, en Normandie, en Inde, dans les Hauts-de-France, et à Mexico.

Membres du comité d'experts

- le TCO
- la Ville de La Possession
- l'association Smartcity Réunion
- La Technopole
- runéo
- France Active Réunion

(liste non exhaustive)

